**ACTE DE CAUTION**

Je soussigné(e) **NOM PRENOM et DATE DE NAISSANCE de la personne se portant caution**  certifie avoir pris connaissance du contrat d’hébergement annexé à la présente et déclare me porter caution pour **NOM PRENOM du locataire** au profit de l’association UCJG Résidence François Béguier, 1 rue Charny 69100 Villeurbanne.

J’ai pris connaissance du montant du loyer de 400 € par mois, il sera révisé annuellement tous les 1er janvier.

Je m’engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens personnels les sommes dues par le locataire **NOM ET PRENOM** en cas de défaillance de ce dernier. Je confirme avoir une parfaite connaissance de la nature et de l’étendue de mon engagement.

Cet engagement pour une caution est valable pour une durée indéterminée pour le paiement notamment des loyers éventuellement révisés, des dégradations et réparations locatives et des frais de procédures, indemnités, pénalités et dommages-intérêts.

Lorsque le cautionnement d’obligations résultant d’un contrat de location ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée de cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu’il s’agisse du contrat initial ou d’un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation.

***L’ensemble de ce texte est à écrire obligatoirement à la main par le garant lui-même ci-dessous (et au recto de cette feuille si besoin) :***

Fait à Villeurbanne, le

Signature :

Pièces à joindre :

* Photocopie pièce identité
* Justificatif de domicile
* 3 derniers bulletins de salaire